

Archives départementales de l'Aube

Fonds des fabriques paroissiales du diocèse de Troyes

sous-séries
29 G à 473 G

Répertoire numérique

par

G. Duhem
1932

Nouvelle dactylographie 2003

29 G A 473 G

FONDS DES FABRIQUES PAROISSIALES DU DIOCESE DE TROYES

Avertissement.

La cotation des fonds des fabriques paroissiales a été définie par Pierre Piétresson de Saint-Aubin en 1929-1930. Les cotes des sous-séries 29 G à 429 G ont été attribuées aux archives des fabriques des paroisses extérieures à Troyes, tandis que les cotes antérieures (11 à 22 G) sont dévolues aux anciennes paroisses troyennes. Certaines cotes sont virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne correspondent à aucun fonds, mais ont été réservées aux fabriques qui ne sont représentées par aucun document.

351 G 3 1 cahier papier.

Procédure au sujet des terres de la fabrique.

1650

Rouilly-lès-Sacey

352 G 1 2 p. papier.

Testaments.

1641-1663

352 G 2 3 p. papier.

Déclaration et baux des biens de la fabrique.

1774-1779

Rouilly-Saint-Loup

353 G 1 1 p. papier.

Comptes des marguilliers.

1792

Rouvres

354 G *Cote réservée.*

Rumilly-lès-Vaudes [4]

355 G 1 2 p. papier.

Quittances des décimes.

1790

[4] La commune a conservé une pièce, qui, normalement, devrait être dans la série G. C'est une bulle à laquelle 12 cardinaux accordent des indulgences à l'église de Rumilly. Voir Ch. Lalore, dans la *Revue Catholique,* 1877, p.332. Cette bulle a été encadrée.